

Organisateur : Darren Fisher, député
Animateur : conseiller municipal Tony Mancini
Thème : Réforme électorale
Style : Cours atelier
Date : Le 18 août 2016
Horaire : de 18 h 30 à 20 h 30
Lieu : Bibliothèque publique Woodlawn, Cole Harbour, N.-É.

Assemblée publique sur la réforme électorale

Environ 60 personnes se sont réunies à la bibliothèque publique Woodlawn de Cole Harbour à l'occasion de l'assemblée publique organisée par le député Darren Fisher, en vue d'obtenir de l'information sur les styles de réforme électorale avant de constituer des groupes et de discuter de leurs propres idées. Certains thèmes ont été souvent abordés dans les huit groupes, (Q1) notamment l'introduction de bulletins de vote électroniques sécurisés qui aideraient plus de Canadiens à s'intéresser et à participer à la démocratie. D'autres idées populaires relatives à cette question comprenaient l'approfondissement de l'information dispensée dans les systèmes scolaires publics, le renforcement de la responsabilité des représentants gouvernementaux et le vote obligatoire. (Q2) En outre, de nombreuses personnes estiment que la force de notre système électoral actuel est sa simplicité et sa présence historique. Les faiblesses mentionnées comprennent le fait que les locaux ont le sentiment que leur vote ne compte pas, la formation de gouvernements majoritaires au moyen d'une minorité de votes, le vote stratégique et l'octroi d'un pouvoir trop important aux personnes occupant des postes de leaders. (Q3) Lorsqu'on leur a demandé quels étaient les systèmes qui leur étaient familiers, de nombreux participants ont reconnu la représentation proportionnelle et le système de représentation proportionnelle mixte, ainsi que le système de scrutin préférentiel. Dans l'ensemble, les principaux avantages des autres systèmes cités étaient le vote en ligne et l'équité du vote. Les inconvénients comprenaient la perte de sièges et l'agrandissement des circonscriptions, l'octroi d'un pouvoir trop important aux partis et un processus électoral trop compliqué. (4) Pour ce qui est des liens entre les électeurs et leur député, les citoyens estimaient que les députés doivent faciliter la discussion sur une variété

de thèmes, être plus accessibles, communiquer davantage avec les électeurs et faire régulièrement du porte-à-porte, et pas seulement en période d'élection. (5) Enfin, les groupes que les électeurs estiment exclus du système électoral actuel sont les personnes désavantagées sur le plan économique, les personnes handicapées, les Premières Nations, les jeunes et les femmes. Les solutions proposées comprenaient le fait de donner à ces groupes le sentiment que leur vote compte en les informant sur l'importance du vote, en cernant les obstacles et en encourageant les candidats des groupes exclus.

Ces cinq questions visaient à lancer une conversation entre les participants en vue de stimuler les idées sur le thème de la réforme électorale. Les questions et *toutes* les réponses enregistrées par les groupes figurent ci-dessous. Notez que toutes les réponses courantes figurent dans le résumé exécutif, car elles sont généralement représentatives du groupe.

Questions aux fins de référence :

1. Selon vous, que pourrions-nous faire pour aider plus de Canadiens à s'intéresser à la démocratie et à y participer?
2. Quelles sont selon vous les forces actuelles de notre système électoral? Quelles en sont les faiblesses?
3. Connaissez-vous d'autres systèmes électoraux? Si oui, qu'avez-vous entendu à leur sujet? Aimez-vous certains aspects de ces solutions? Dans l'affirmative, lesquels? Avez-vous des inquiétudes au sujet de ces solutions? Dans l'affirmative, lesquelles?
4. À quoi devrait ressembler selon vous la relation entre le député élu et les citoyens de sa circonscription électorale?
5. Certains groupes sont-ils selon vous exclus du système électoral actuel? Si oui, comment pourraient-ils être inclus?

Suggestions détaillées en réponse à la question 1 :

- Créer un incitatif obligatoire au vote
- Mettre en œuvre les bulletins électroniques et étudier leur sécurité
- Améliorer l'éducation civique dans le système scolaire public. On a recommandé de commencer à l'école primaire et d'offrir plus de classes en sciences politiques dans les écoles secondaires.
- Organiser des simulations de parlement
- Vote obligatoire : De cette façon, les personnes sont plus susceptibles de voter pour un parti particulier que de cocher la case « Aucun des choix ci-dessus ». Il est ici important de noter que si le vote devient obligatoire, la commodité du vote (en particulier dans les zones rurales) doit être prise en compte.

- Compter les bulletins « annulés » ou sur lesquels la case « Aucun des choix ci-dessus » a été cochée
- Groupes de jeunes
- Éliminer les partis des questions communautaires pour que tous les paliers de gouvernement collaborent
- Donner au président le pouvoir d'imposer le respect
- S'assurer que les politiques rendent des comptes (tiennent leurs promesses)
- Accroître la visibilité des politiques dans l'ensemble de la circonscription, car elle inspire la confiance des électeurs
- Renforcer les règles liées aux dépenses
- Moins de votes contraints
- Organisation d'un plus grand nombre d'assemblées publiques pour accroître l'engagement
- Indique que tous les votes comptent et font une différence
- Augmenter la transparence du gouvernement
- Permettre à la majorité des personnes d'une région de créer des politiques et des lois.
- Accès accru aux bureaux de scrutins
- Créer un débat significatif sur la réforme électorale et permettre aux électeurs d'exprimer leurs inquiétudes
- Permettre aux représentants élus de créer les politiques au lieu de suivre les instructions de leurs supérieurs
- Remédier à l'idée fautive selon laquelle les politiques sont malhonnêtes, montrer qu'ils se soucient des électeurs et qu'ils investissent en eux

Suggestions détaillées en réponse à la Question 2 :

Forces :

- Processus de vote simple et bien connu
- Résultats rapides
- Lien géographique/communautaire avec la représentation permettant aux représentants élus de répondre aux problèmes locaux
- Mandat politique
- Sentiment d'appropriation et de responsabilité directe du député
- Accessibilité des bureaux de scrutin (vote à l'avance, visites à domicile, etc.)
- Faciliter l'établissement d'un consensus
- Le public sait qui est au pouvoir
- L'incidence des médias sociaux (« appels »)
- Le ou les partis au pouvoir peuvent être déboutés (permet un changement de gouvernement)

Faiblesses :

- Trop de pouvoir accordé à des personnes particulières occupant des postes de leader
- Leadership (premier ministre, plus particulièrement) fondé sur le parti
- Fausse représentation du vote collectif (national) (La formation d'un gouvernement majoritaire au moyen d'une minorité de votes)
- Vote stratégique (votes contre un candidat)
- Tous les votes ne sont pas égaux, car certains ne comptent pas.
- Sous-représentation/déséquilibre/représentation biaisée de certains partis
- Gouvernement minoritaire engendrant la création de lois fondées sur des concessions

- Représentants élus
- Impossible de former un gouvernement de coalition en vue d'établir un consensus
- Déforme la volonté du peuple (la minorité impose sa volonté à la majorité)
- La majorité des électeurs est désabusée (« vote gâché »)
- « Fausse » majorité
- Hyper partisanerie
- Possibilité de dictature
- Encourage les « idées extrêmes »
- Finances gaspillées dans la partisanerie

Suggestions détaillées en réponse à la Question 3 :

Autres systèmes électoraux et efficacité :

- Représentation proportionnelle mixte
 - Nouvelle-Zélande
 - Cette forme de vote permet de voter deux fois. Certains disent qu'ils aimeraient obtenir plus de renseignements sur le type de RPM utilisé en Allemagne.
- Représentation proportionnelle
- Scrutin préférentiel

Ce que vous aimez au sujet de ces solutions :

- Vote en ligne
- Représentation proportionnelle mixte :
 - Permet de choisir des systèmes de rechange au niveau provincial et permet une variation adaptée du système fédéral canadien
 - Chaque vote compte dans ce système.
 - Plus de collaboration et de stabilité
 - Représentation régionale
 - Structure
- Représentation proportionnelle
 - Juste
 - Possibilité de voter pour plus d'un parti
 - Liste de partis ouverte : Permet de voter à la fois pour un candidat et pour un parti

Inquiétudes possibles relativement à ces solutions?

- Si le processus électoral est plus compliqué, les électeurs pourraient être dissuadés de voter
- Nous (certainement les Canadiens de l'Atlantique) pourrions perdre nos sièges avec d'autres systèmes
- Représentation proportionnelle mixte :
 - Agrandissement des circonscriptions
 - Donne trop de pouvoir aux partis (comme la représentation proportionnelle)
- Représentation proportionnelle
 - Compliquée
 - Ne connaissent pas de meilleure solution de rechange
 - Trop de partis (comme en Italie par exemple)
 - Complique le processus électoral, ce qui pourrait réduire la participation
 - Liste de partis fermée
- Possibilité de dictature

Suggestions détaillées en réponse à la Question 4 :

- Ouvert et informatif
- Forums publics
- Facilite la discussion sur toute une gamme de thèmes
- Envoyer un questionnaire ou un sondage pour que les électeurs puissent formuler des commentaires
- Représentation impartiale/non partisane (ont souligné que cela était moins probable avec le système majoritaire uninominal à un tour)
- Inclut tous les partis
- Relations employeur-employé
- Responsabilisation
- Le député consulte et informe les électeurs
- Lien « très fort » pour que les citoyens aient le sentiment que leur voix est entendue
- Le député doit répondre régulièrement aux questions, à la correspondance, aux commentaires, etc.
- Porte-à-porte régulier
- Organiser plus d'assemblées publiques
- Plus de mécanismes permettant de fournir une rétroaction aux députés
- Accessibilité
- Être plus souvent en contact avec le public (pas seulement pendant les élections, mais aussi lors de réceptions du gouvernement)
- Informer et écouter (plus que les médias sociaux, offrir à l'occasion un contact personnel)
- Offrir plusieurs horaires (c.-à-d. pour les personnes qui travaillent par quart, etc.)
- La position du Cabinet ne devrait pas nuire aux liens avec les électeurs et au travail auprès d'eux
- Les députés doivent posséder de solides connaissances et connaître leur communauté

Suggestions détaillées en réponse à la Question 5 :

Groupes exclus :

- Jeunes
- Personnes hospitalisées
- Personnes de milieux socio-économiques moins aisés
- Groupes d'Autochtones
- Résidents non citoyens
- Personnes illettrées
- Sans-abris
- Itinérants
- Le Parti vert
- Personnes âgées
- Communautés rurales
- Personnes dont les votes sont perdus ou ne comptent pas
- Femmes (dont certaines ont un statut minoritaire)
- Immigrants récents faisant face à des obstacles linguistiques

Comment les inclure :

- Baisser l'âge électoral
- Attirer les jeunes en changeant le système électoral
- Éducation
- Encourager les candidats des groupes exclus
- Repérer les champions des communautés
- Montrer l'exemple
- Cerner les obstacles
- Accroître la transparence
- Mobiliser les groupes de personnes handicapées
- Fournir des incitatifs
- Faire que leur voix compte : avantages ciblant ces groupes
- Rendre le vote obligatoire
- Actualisation continue des listes électorales
- Faciliter le vote
- Engager les personnes laissées pour compte sur un plan personnel relativement aux politiques
- Programmes sociaux de démarginalisation des personnes
- « Meilleurs » candidats
- Tous les votes devraient compter
- Vote électronique
- Établir un lien entre les groupes
- La représentation proportionnelle pourrait résoudre ces problèmes
- Assurer l'égalité des sexes au sein du gouvernement
- Accroître la communication et le nombre de réunions
- Faire en sorte que le pourcentage des votes corresponde au nombre de députés
- Assurer une diversité accrue en politique
- Messages d'information civique à la télévision et dans les médias comme les capsules de Patrimoine ou les infopublicités de la Fédération canadienne de la faune, etc.